Ivresse scandaleuse. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Vanhasselt J.-B., âgé de 41 ans, marchand de pommes de terre, demeurant rue Ste-Thérèse, 35, inculpé d'ivresse scandaleuse dans ladite rue.

Les épaves de la rue. — M. Paul Fontaine, demeurant 93, rue de la Basse-Masure, a trouvé, mercredi soir, boulevard de Metz, une obligation de 500 fr. de la Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing, numéro 4163.

— Un calepin en cuir marron, renfermant divers papiers de commerce au nom de Byl Jacques, a été trouvé place du Trichon par le jeune Victor Dumortier, demeurant 174, rue des Longues-Haies.

Les accidents du travail. — A la gare de Roubaix, M. Clément Clément, âgé de 26 ans, homme d'équipe, demeurant rue Louis-Leloir, à Tourcoing, en voulant descendre de la machine 3957 pour changer de disque, a posé le pied gauche à faux sur le marche-pied, et en tombant sur le tablier de la machine, s'est blessé au côté gauche.

— M. Coppens François, âgé de 26 ans, demeurant 20, rue Watt, tisserand chez M. Prouvost Screpel, s'est blessé au ventre en soulevant une bascule de son métier.

— Chez M. Piat et ses fils, M. Deleye Adolphe, quinze ans, aide mouleur, demeurant 13, rue Jacquart, à Roubaix, en portant un chassis, s'est fortement blessé à la main droite.

— Chez M. Fauvarque Bruyant, M. Leclercq Alfred, vingt ans, demeurant à Leers, hameau de la Madelette, s'est fait une entorse au poignet droit.

Statistique sanitaire pour le mois de février 1902 — Pendant le mois de février écoulé, les bureaux de l'état-civil ont enregistré 109 mariages, 2 divorces, 295 naissances soit 245 d'enfants légitimes et 50 d'illégitimes ; 5 mort-nés, 4 légitimes, 1 illégitime et 191 décès.

Les 191 décès ont été occasionnés par : variole 1, rougeole 7, coqueluche 2, grippe 1, maladies épidémiques 1, tuberculose des poumons 39, des méninges 2, diverses 6, cancer 12, meningite simple 12, congestion 9, maladies du cœur 16, bronchite 13, pneumonie 19, affections de l'estomac 2, diarrhée 17, hernie 1, néphrite 1, débilité congenitale 3, débilité sénile 5, morts violentes 5, suicides 3, maladies non déterminées 149.

Il est décédé dans le mois 50 enfants de moins de 1 an, 20 de 1 à 5 ans, 9 jeunes gens de 5 à 19 ans, 30 adultes de 20 à 39 ans, 32 de 40 à 69 ans, 50 personnes de 60 ans et au-delà.

Savon Princesse Makoko, Parfum nouveau

AUJOURD'HUI, Grande Mise en Vente des COUPONS faits pendant la Liquidation du PALAIS DES NOUVEAUTÉS, 32, Grande-Rue, à ROUBAIX.

WATTRELOS

Accident du travail. — Chez M. Gerthen Stal, M. Percq Félix, âgé de 50 ans, charretier, demeurant à Roubaix, 25, rue Dampierre, s'est fait serrer entre le mur et sa voiture.

La fraude. — Amiot Emile et Legrand Jean, préposés des douanes à Roubaix, de garde mercredi vers 8 h. 1|2 du soir dans la plaine Delespierre, ont mis en état d'arrestation Rosier Emile, âgé de 39 ans, cordonnier, demeurant à Roubaix, 14, rue Sainte-Elisabeth, porteur de 1 k. 500 de tabac, 10 k. de café et 26 k. d'allumettes, le tout d'une valeur de 168 fr. 90.

CROIX

Accident de travail. — Chez M. Seynave-Dubocage, M. Louis Vandeputtx, âgé de 59 ans, forgeron, demeurant rue Jeanne-d'Arc, est tombé d'une échelle, en réparant une machine et s'est fracturé la cheville droite.

UN CRIME A WASQUEHAL

Découverte d'un noyé disparu depuis deux mois

L'ENQUÊTE DE LA GENDARMERIE

Hier, après-midi, le bruit se répandait à Wasquehal que le cadavre d'un homme, portant d'énormes blessures à la tête, venait d'être retiré du canal entre les ponts du Triez et du Plachon.

Aussitôt on parlait d'un crime. Un de nos rédacteurs s'est rendu en toute hâte sur les lieux.

Voici les résultats de son enquête :

Auguste Mathon

Depuis de nombreuses années, Auguste Mathon, né à Lille le 12 novembre 1864, marchand de volailles, tient, au hameau du Cateau, un cabaret ayant pour enseigne « Au Rendez-vous des Pêcheurs », situé sur le canal à mi-chemin des Ponts du Triez et du Planchon.

Mathon, dont le père tient le cabaret du « *Mont Valérien* », *au coin du chemin* conduisant au hameau du Triez, est marié à Adèle Odart, 33 ans. Ils ont deux enfants, âgés de 5 et 7 ans.

Depuis le 3 décembre dernier ils avaient comme logeur un nommé Louis Fauquant, âgé de 25 ans, maçon, né à Croix, occupé chez M. Busman, entrepreneur, rue Lamartine, à Roubaix.

Un voyage à Marcq-en-Barœul

M. Mathon, qui possède une certaine fortune, se rendit à Marcq-en-Barœul, le 9 janvier dernier, pour toucher chez M° Ducroeq, notaire, une somme de 1.000 francs.

Le cabaretier, sa femme, ses deux enfants et *Louis Fauquant partirent ensemble dans la voiture* du marchand de volailles. Le notaire ne donna à M. Mathon que 450 francs.

Après plusieurs stations dans les estaminets, la famille rentra à Wasquehal, le cabaretier ayant l'argent en poche, enfermé dans un mouchoir.

Vers 6 heures, après souper, il quitta sa demeure, avec son argent toujours en poche, disant qu'il allait boire une pinte, Fauquant sortit derrière lui et chercha à le faire revenir. Peine perdue, M. Mathon, déjà en état d'ivresse, ne voulut rien entendre et s'éloigna dans la nuit. Fauquant revint au cabaret.

Mathon, ne donna plus signe de vie, On ne devait le revoir que noyé.

Pendant toute la journée du 10 janvier, Mme *Mathon fit des recherches mais nulle part elle* ne retrouva les traces de son mari.

La découverte du cadavre. — Une arrestation

Hier, vers une heure et demie de l'après-midi M. Leleu fils, éclusier de la Masure et Descier Pierre, tisserand, demeurant rue des Bonnets au Blanc-Seau, passaient le long du canal, lorsqu'en face de l'estaminet *Au Rendez Vous des Pêcheurs*, ils virent, nageant entre deux eaux, le cadavre d'un individu qu'ils amenèrent sur la berge. C'était celui de M. Auguste Mathon.

Au bruit de cette découverte la foule ne tarda pas à s'amasser compacte, et les langues allèrent leur train.

Mathon portait au côté gauche de la tête une horrible blessure à l'angle de l'œil, au sommet de l'os frontal.

Un voisin de M. Mathon, M. Emile Henry, tint certains propos qui déplurent à Fauquant, lequel se ruant sur Henry, lui porta un formidable coup de poing, se luxant du même coup la main droite.

Fauquant fut aussitôt mis en état d'arrestation par la gendarmerie et gardé à vue dans une des salles de l'estaminet.

L'enquête de la gendarmerie

Pendant que sur l'ordre de M. Lejeune-Mulliez, maire, on transportait le cadavre du noyé à la Morgue du cimetière, les gendarmes sous les ordres du brigadier Laporte, ouvrirent une enquête.

Ils interrogèrent M. Leleu fils, lequel déclara qu'ayant visité le cadavre du noyé, il ne l'avait plus trouvé porteur des 450 fr. qu'il avait sur lui le jour de son départ.

Fauquant, interrogé à son tour, donna l'emploi *de son temps le soir de la disparition* de Mathon, et protesta énergiquement contre les soupçons qui semblaient peser sur lui.

M. le docteur Jacquart, venu dans la soirée pour examiner le cadavre, ne put se prononcer sur l'origine de la blessure, qui pouvait très bien provenir d'un coup de gaffe. Devant ces déclarations, la gendarmerie relâcha Fauquant.

Aujourd'hui l'enquête va se poursuivre pour retrouver les traces du passage de Mathon dans la soirée du 6 janvier.

Il est intéressant de savoir où est passée la somme dont il était porteur, somme dont la disparition fait croire que Mathon a été assassiné et volé.

TOURCOING

A l'Hospice général.

M. Declercq, instituteur est venu compléter la belle page d'histoire sur la Révolution française, traitée il y a 3 mois à l'Hospice, en parlant des « soldats et des généraux » de cette époque.

Au début de son entretien, il montre les souverains étrangers effrayés de l'exemple donné aux peuples de l'Europe par les vainqueurs de la Bastille et déclare que tous les rois ligués, veulent supprimer en France la liberté naissante. Pour maintenir sur le territoire les nouvelles conquêtes, les Révolutionnaires durent s'armer à la hate et improviser des soldats et des généraux qui accomplirent des prodiges, de véritables actions d'éclat.

M. Declercq parle de l'armée léguée par l'*ancien régime qui fait face aux premières* nécessités, car la nation française avait renoncé à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes et avait déclaré de ne jamais employer ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

A l'entrée de la Révolution, la véritable armée est l'armée de ligne, recrutée par le racolement et par le tirage de la milice. Des détails intéressants sont fournis par le conférencier sur ce mode de recrutement. La discipline militaire qui consistait à battre les soldats depuis 1774, est condamnée fortement, et, le précepte « plus fait douceur que violence » appliqué quelques années plus tard, montre les mêmes hommes qui avaient horreur du métier des armes, se levant en masse *pour courir à la frontière au chant retentissant* de la Marseillaise.

L'assemblée législative eut recours aux bataillons volontaires, quand la France fut insultée par le fameux manifeste du duc de Brunswick. M. Declercq fait part de l'admirable élan patriotique du moment : tous les hommes couraient aux camps, aux accents de l'hymne national composé alors par Rouget de Lisle. « Valmy » est une de leurs premières *victoires.*

Il faut arriver à la Convention pour voir les grandes transformations militaires. La Patrie étant en danger, la levée en masse est décrétée et on eut recours à la réquisition. Tout le peuple français est alors debout contre les tyrans. Le grand Carnot est chargé de l'organisation de la victoire.

Ici le conférencier parle des belles figures de la Révolution. Parmi les généraux célèbres il en cite trois dont les noms sont comme inséparables dans notre pensée : Hoche, Marceau, Kléber.

Une courte biographie est faite de ces trois hommes, qui sont à juste titre, les trois véritables généraux de la République. De Hoche, surtout le seul qui aurait peut être pu, dans l'avenir, *tenir tête à Bonaparte, il dépeint son* caractère qui le montre particulièrement admirable par sa sagesse, sa prudence et sa bonté dans la pacification de la Vendée.

Les grands exploits de l'armée républicaine sont rappelés de 1793 à 1800. M. Declercq en arrive alors à son dernier point qu'il déclare être une faiblesse pour la France. La République ayant fauché les têtes des Danton et Robespierre, les grands caractères et les talents sont rares dans le groupe des hommes politiques. Les grandes personnalités militaires ayant disparu, toutes les autres s'effacent devant Bonaparte et le pays se livre à un seul homme qui rétablit l'ancien despotisme en supprimant en France toute liberté.

Pour conclure, le conférencier établit un *parallèle entre les Hoche et Marceau, gloires* si pures de la Révolution qui n'ont toujours connu que l'amour de la Patrie et de la Liberté — et Bonaparte, cet ancien révolutionnaire, ce tyran de génie qui a combattu en ennemis, tous ceux qui lui résistaient, — qui n'a écouté aucune plainte, suivi aucun conseil et qui, sans merci, a toujours traité le peuple comme un instrument de sa gloire et de sa grandeur.

De nombreuses vues terminèrent agréablement cette charmante causerie.

Des séries comiques déridèrent tous les fronts, même ceux des vieillards qui ne se lassaient pas à ce genre de distraction.

Nos compliments à M. Declercq pour son intéressante conférence et remerciements *pour la belle soirée procurée à nos chers hospitalisés.*

Accidents de travail. — Mlle Marie Carette, 18 ans, soigneuse chez Bouillet-Motte, filateur, rue des Ursulines, s'est fait une entorse à la cheville droite en descendant l'escalier conduisant à l'atelier. Docteur Debuchy, 8 jours.

— M. Augustin Leclercq, 28 ans, homme de peine chez Albert Malard et Cie, peigneurs, rue de Guisnes, a eu le 4e orteil du pied gauche écrasé par la roue d'une brouette chargée de laine brute. Docteur Payoust, 6 jours.

— M. Julien Verbeck, 20 ans, teinturier chez Vauzeveren et Cie, teinturiers, rue de la Belle-Vue, a été brûlé au pied droit par de l'eau bouillante. Docteur Hariez, 10 jours.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée *s'est produit mercredi, vers dix heures du* soir, chez M. Dewavrin, rue Fidèle-Lehoucq. Il a été rapidement éteint et n'a pas causé de dégâts appréciables.

Les arrivages aux halles. — Il est arrivé hier aux halles : marée 640 k. ; harengs 100 k. ; fromages 37 k. ; beurre 25 k.

Contraventions. — La police a dressé des contraventions à charge de Jules V..., bâcleur, rue des Coulons, pour jeu de hasard sur la voie publique ; Désiré R..., rue du Tilleul, pour violences légères ; Alphonse G..., journalier à Lille, pour ivresse publique.

Descente du juge d'instruction. — M. Delalé, juge d'instruction près le parquet de Lille, est descendu hier après-midi à Tourcoing, accompagné de son greffier, à l'effet de compléter une instruction ouverte pour faux témoignage et subornation de témoins.

Une dame F..., du Clinquet, prétendant avoir été diffamée par un sieur V..., actionna celui-ci devant M. le juge de paix, siégeant civilement.

La demanderesse produisit des témoins, dont une jeune fille, Blanche D..., qui vinrent attester que V... avait bien tenu les propos diffamatoires pour lesquels il était traduit en justice.

Or, depuis, Blanche D... s'est rétractée et a déclaré avoir fait un faux témoignage.

Elle est poursuivie ainsi que la femme F.

Audience de simple police. — L'audience de simple police d'hier était présidée par M. Merchier, juge de paix des cantons Nord et Nord-Est. M. Proix, commissaire de police du 1er arrondissement, faisant fonctions de commissaire central par intérim, occupait le siège du ministère public.

75 affaires étaient inscrites au rôle, dont le plus grand nombre ne présentant qu'un intérêt très relatif

Une affaire dominait toute l'audience dont elle a occupée la plus grande partie. C'est l'affaire de MM. Hennion et Cie, filateurs de lin à Linselles, lesquels ont déjà plusieurs procès sur les bras à tous les degrés de la juridiction.

Ils étaient poursuivis hier : 1° pour ne pas s'être conformés à la loi de 1893 et décret de mars 1894 sur la protection des travailleurs dans les usines.

A la date du 2 avril 1901, M. Gillet inspecteur départemental du travail *à Tourcoing*, enjoignait à MM. Hennion par une note transcrite sur le registre de l'usine d'avoir établi un ventilateur pour l'évacuation de poussières.

Un délai de 6 mois était imparti aux industriels pour se conformer à la loi.

Ce délai *expirait* le 2 octobre. En décembre, le ventilateur n'étant pas installé, contravention fut dressée.

A la date du 14 décembre, trois inspecteurs du travail, MM: Boulisset, inspecteur divisionnaire ; Herbaux, inspecteur départemental à Lille, et Gillet, inspecteur départemental à Tourcoing, se transportaient à Linselles, à une heure très matinale.

Il n'était pas plus de 5 heures du matin, que déjà les chemins conduisant à l'usine de la Vignette, où le travail ne doit légalement commencer qu'à 6 heures, étaient encombrés d'ouvriers et ouvrières se rendant en toute hâte au travail.

A 5 h. 1|2, les inspecteurs postés aux abords de la filature constatèrent qu'une grande partie du personnel était rentré et à 5 h. 35 ils pénétraient dans l'usine.

L'horloge placée dans la salle du moteur marquait ce matin très rigoureusement l'heure légale.

Les inspecteurs gagnèrent les salles de la filature et purent constater que des ouvrières déjà en tenue de travail étaient occupées devant leurs métiers.

Dans la salle de dévidage des ouvriers également en tenue de travail cherchaient à se cacher derrière les *métiers.*

M. Gillet releva 40 contraventions en deux séries de 20 contraventions chacune en spécifiant que le chiffre de 20 ouvrières occupées avant l'heure était certainement supérieur.

M. Boulisset ayant rencontré M. Lucien Hennion dans la filature l'interrogea au sujet des constatations qui venaient d'être faites et M. Hennion répondit tout d'abord : « Je ne vous connais pas ». M. l'inspecteur divisionnaire lui ayant alors exhibé sa carte de service, M. Hennion répondit : « Faites votre service ! »

M. Lucien Hennion est à l'audience assisté de M° Fauchille. Sur le banc des témoins on aperçoit le jeune Hennion' neveu, qui, comme son oncle, ne paraît pas très à l'aise,

Un omnibus rempli d'ouvriers et ouvrières est venu de Linselles.

Ces ouvriers doivent venir témoigner à décharge.

M. Gillet, inspecteur du travail, est d'abord entendu. Il fait une déposition nette et précise conforme du reste au procès verbal qu'il a établi.

Ensuite a lieu le défilé lamentable des ouvrières et ouvriers et contre-maîtres de MM. Hennion.

Les dépositions en dehors d'une série de réponses types sont inénarrables !

Pour peu que M. le president ou le ministère public cherchent à obtenir un renseignement, les malheureux ouvriers pataugent pitoyablement et l'impression produite sur le tribunal et sur l'auditoire est navrante.

Le défilé des témoins terminé et M. Boulisset inspecteur divisionnaire entendu à titre de *renseignements avec le consentement de la défense*, car il n'était témoin à pas cité, Me Fauchille a pris la parole.

Il a d'abord deposé des conclusions qu'il a ensuite développés.

M° Fauchille soutient cette thèse que le nouveau procès intenté à MM. Hennion est tendancieux et a pour but de peser sur les décisions judiciaires à intervenir pour les autres affaires pendantes soit devant le tribunal correctionnel ou devant la Cour suprème.

Il argue ensuite que le procès-verbal établi par M. Gillet manque de précision, qu'un doute subsiste et que ce doute doit profiter aux prévenus.

Me Fauchille a aussi essayé d'atténuer le mauvais effet produit par le défilé devant le tribunal des ouvriers cités comme témoins à décharge en disant qu'il n'est pas d'ordinaire partisan des contre-enquêtes mais que, dans la cause actuelle, cela lui avait semblé nécessaire. Généralement les témoins sont intimidés et répondent mal.

Aujourd'hui, dit M° Fauchille, ils n'ont pas trop mal répondu ;

L'affaire a été mise en délibéré. M. le Juge de paix a déclaré qu'il s'efforcerait de rendre son jugement à quinzaine.

Un contre-maître d'une blanchisserie d'Halluin, Aloïs Brenne, a été condamné à trois jours de prison pour violences.

Séance de musique de chambre. — Demain samedi, 8 mars, de 8 h. 1|2 à 10 heures 1|2 du soir, aura lieu dans la salle des Conférences de Géographie, à la salle des Fêtes de la place Leverrier, une superbe séance de musique de chambre (piano et archets).

Cette séance est organisée par M. Lilien, violoniste tournaisien, et son quatuor, MM. Van Hecke, violoniste, A Lempers, altiste, et L. Allard, violoncelliste, avec le concours de Mme Reiffenstein, pianiste.

Nous publions plus loin le programme de cette séance musicale dans laquelle on interprêtera des œuvres de Beethoven, de Chopin, de J. Brahms et de Rob Schumann.

On peut se procurer des cartes à l'avance chez MM. Coupleux et Rosoor.

Œuvre complète de Victor Hugo, comprenant tout ce que le maître a produit : Romans, Théâtre, Poésie, etc., à **25** centimes le *volume*, **est en vente au Bureau du Journal,** rue Verte, 53, à Tourcoing.

Il paraît deux volumes par semaine.

Un pendu à Marcq-en-Barœul

Le sieur Augustin Vandenkerkove, âgé de 62 ans, demeurant rue Jacquart, 75, s'est pendu à l'aide d'une lanière de cuir, au chevet de son lit.

LILLE

LES DRAMES DE LA JALOUSIE

TENTATIVE DE MEURTRE

suivie de suicide

Un mari jaloux — Ménage d'Italiens — Trois coups de couteau — Un terrible plongeon

Un drame qui s'est déroulé jeudi, vers midi rue d'Artois, 159, au *Bar de l'Avenir*, a mis en émoi tous les habitants de ce populeux quartier.

Un mari après avoir tenté de couper la gorge de sa femme, s'est précipité du troisième etage dans la rue. Quelques minutes après, il mourait.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir au sujet de ce drame.

Le ménage Salvo

Depuis quatre mois, demeuraient au « Bar de l'Avenir », rue d'Artois, 159, les époux Salva, d'origine italienne. Le mari Pierre Salvo, 42 ans, originaire de Marsala, avait épousé à Marsala en 1900, une demoiselle Paterna, 32 ans, native de Palerme.

Au premier étage de l'immeuble habitaient la sœur de Mme Salvo, *Emma Paterna*, et la tante des deux époux, Mme Conaptien Baldizzi, toutes deux également italiennes.

Le second était occupé par M. et Mme Fourmeaux. Le cabaretier et la cabaretière s'étaient réservé le troisième étage, où se trouvait leur chambre à coucher.

Jamais les voisins ni les locataires de la maison n'avaient entendu l'ombre d'une discussion entre Pierre Salvo et sa femme, néanmoins l'Italien avait la réputation d'un homme au caractère ombrageux.

Le drame

Hier, vers midi une dame qui attendait le car K, à l'angle des rues d'Artois et de Condé, vit tout à coup s'abattre à ses pieds le corps d'un homme. Des cris : Au secours ! au secours ! sortaient en même temps de la maison voisine.

La dame, épouvantée, pénétra aussitôt dans la salle du rez-de-chaussée du Bar de l'Avenir, devant la porte duquel le corps venait de tomber et dit à la personne qui se trouvait au comptoir que quelqu'un de chez elle venait de se jeter par la fenêtre.

En peu de temps un rassemblement considérable s'était formé devant le débit de boissons. Deux passants transportèrent le corps à l'intérieur *de l'habitation. C'est alors que* Mme Baldizzi reconnut son neveu, Pierre Salvo, qui ne donnait plus signe de vie et envoya aussitôt chercher un médecin, pendant qu'elle-même lui prodiguait les premiers soins.

Au premier étage, sur le palier de l'escalier, d'où étaient partis les cris de ; « au secours » gisait Pierrina Paterna, la gorge ouverte par plusieurs coups de couteau, perdant le sang en abondance.

La malheureuse qui venait d'être frappée par son mari, avait eu le courage de descendre deux étages et d'appeler à l'aide, ayant vu son meurtrier se précipiter par la fenêtre de sa chambre dans la rue.

Cependant M. Couvreur, pharmacien, rue d'Artois, 131, et MM. les docteurs Dour et Béninsen, avertis, arrivaient sur les lieux où le drame venait de se dérouler, et examinaient attentivement la blessée, qui ne portait pas moins de trois larges plaies au cou. Fort heureusement celles-ci sont peu profondes et n'intéressent ni les veines ni les artères. En se défendant Pierrina Paterna, a eu aussi la paume de la main droite transpercée,

Des pansements furent aussitôt pratiqués. On espère que s'il ne survient pas de complications, la jeune femme, qui est enceinte de trois mois, sera remise complètement d'ici un mois.

Pierre Salvo

Pierre Salvo, relevé inanimé sur la chaussée, avait été transporté dans sa chambre. Les docteurs qui avaient donné leurs soins à sa femme, *constatèrent que le cabaretier avait la colonne* vertébrale brisée. Toutefois, Salvo n'était pas mort. Mais il fut impossible de lui faire reprendre connaissance.

Vingt-cinq minutes après avoir été examiné il rendait le dernier soupir,

On ignore exactement les raisons qui ont poussé le cabaretier à frapper sa femme. On pense qu'il y a eu entre les deux époux une scène de jalousie à laquelle aucun témoin n'a *assisté*, mais outre cette raison, il doit y en avoir une autre qui a échappé complètement à l'enquête et que l'on connaîtra peut-être plus tard.

On sait toutefois que Salvo, est resté toute la matinée d'hier enfermé dans sa chambre et qu'il a frappé sa femme au moment où celle-ci lui portait son déjeuner.

L'enquête

Dès qu'il eut connaissance du drame, M. Gachlinger, commissaire de police du 7e arrondissement se rendit aussitôt au Bar de l'Avenir et tenta d'interroger la victime et les personnes présentes, mais étant donné leur état d'affolement, il n'en put obtenir un renseignement autre que ceux que nous venons de donner.

L'arme avec laquelle Salvo a tenté d'accomplir son meurtre a été saisie par le magistrat. C'est un petit couteau de poche à lame courte et heureusement peu solide, que le suicidé portait habituellement sur lui, ce qui écarte toute idée de préméditation.

Parmi la foule qui attendait les évènements dans la rue au moment où nous sommes rendus rue d'Artois, les propos les plus divers circulaient.

Salvo, était considéré par les uns comme une sorte d'irresponsable, les autres voyaient en lui un véritable meurtrier ayant commis son acte après avoir essuyé un refus futile.

Il est toutefois avéré que le cabaretier voulait retourner en Italie à Marsala et que sa femme s'y opposait de toutes ses forces, voulant rester à Lille.

Ce serait, dit-on, à la suite d'une discussion à ce sujet que Salvo exaspéré aurait porté à sa femme trois coups de couteau et se serait suicidé croyant celle-ci mortellement atteinte.

Le crime de la rue Gambetta

L'instruction de cette affaire ne chôme pas, *comme on pourrait croire. Non seulement* M. Davaine interroge de nombreux témoins et fait des constatations, mais M. Jerôme, chef de la Sûreté, se préoccupe par de multiples voyages dans toutes les villes où il a passé, à établir sur des bases solides la culpabilité de plus en *plus évidente du jeune homme blond.*

A défaut de l'arrestation de Twinchzen et de Pauline Dumortier, c'est déjà quelque chose et la justice pourra présenter aux jurés au moins un coupable sur trois.

Ce que Bouche a fait à Bruxelles

On sait que Bouche après s'être rendu dans la nuit du crime à Mouscron, à l'hôtel Stockman, où il mangea et dormit, partit pour Bruxelles où il arriva vers 10 heures 1|2.

Notre correspondant spécial de Bruxelles nous envoie à ce sujet des détails intéressants.

Aussitôt son arrivée, Bouche se rendit dans la rue Haute, une sorte de rue des Etaques, où il savait trouver ce qu'il lui fallait.

Dans cette rue haute vit une population cosmopolite de mœurs étranges et d'aspect bizarre, se trouvent de nombreux magasins de chiffonniers, sortes de décrochez moi, ça où les gens qui ont eu maille à partir avec la justice, viennent échanger des costumes et transformer leur *signalement.*

Les vendeurs numérotent soigneusement effets et chapeaux et les propriétaires peuvent venir ensuite les reprendre ayant dans leurs poches les numéros correspondants.

C'est dans une des ces boutiques que Bouche se procura ce chapeau melon qui remplaça son fameux chapeau mou. Ainsi transformé, Bouche se rendit dans une de ces grandes tavernes du boulevard Anspach où il dina. Il offrit même à des garçons de café des consommations qu'il régla en or et se mit en quête d'une gigolette qui put lui servir de compagne. Au cours de la conversation, un peu pris de boisson, il raconta qu'il avait commis un coup en France. Mis en possession d'une hétaïre de de rencontre, il offrit à ses camarades d'occasion d'aller au Vaudeville assister à une représentation. Il paya à tous des stalles d'orchestre et les quitta après la représentation pour aller passer la nuit chez sa belle où il s'y montra extrêmement gracieux. Le lendemain il repartait pour la France. On sait le reste.

Témoignages accablants

M. Broigne, commissaire aux délégations judiciaires, a retrouvé trois personnes, Comte, Delezenne et Lenfant qui ont pu lui donner quelques renseignements extrêmement intéressants. Le jour du crime, vers 4 h. 1|2, ils ont *rencontré, place de la Mairie, Maurice Bouche* qui était accompagné de Twinchzen. Ils ont parfaitement reconnu le louchon qu'ils avaient déjà vu la veille en compagnie de la même *personne.*

PRÉPARATIFS DE DÉPART

pour le Bassin Houiller

Un planton de la place s'est présenté vers 9 heures 1|2 du soir, hier, au *Casino des Familles*, pour avertir les officiers qui s'y trouvaient que le colonel les demandait dans leurs casernements respectifs. Les officiers ont quitté aussitôt la salle. Le bruit a couru que les troupes étaient consignées.

FEUILLETON 88

DÉTRESSE MATERNELLE

Par Henri GERMAIN

DEUXIÈME PARTIE

Ses neuf cents francs d'appointements avancés, joints à un billet de mille francs d'économies lentement amassées, lui permettaient de faire, dès son arrivée, certaines largesses.

Et notre nature physique est si imparfaite, et à la fois si impérieuse, que, même dans les moments de grande détresse morale, elle nous sollicite pour ainsi dire animalement.

Puis, dans la suite, il pourrait, sans doute, améliorer avec discrétion la situation précaire des deux courageuses femmes qui avaient accueilli Madeleine si généreusement, malgré leur misère relative.

Enfin, on causerait de tout cela, et en attendant une organisation d'existence plus large, on ferait ce soir-là un bon dîner.

Comme tous les amoureux, il se nourrissait d'illusions charmantes, savourait à l'avance les joies de son cœur et le bonheur qu'il donnerait aux autres, tout entier au plaisir que l'heure prochaine devait lui apporter.

Au moment où le train en gare de Meaux, il regarda l'heure, impatienté d'aller trop lentement à son gré.

Mais il fallait bien qu'il en prit son parti, impuissant qu'il était en cette occurrence.

Pour tuer le temps, il essaya de lire un journal, mais ce fut en vain ; les lignes dansaient devant ses yeux sans qu'il pût en déchiffrer un seul mot.

Ses regards, comme figés en dedans de soi-même, y voyaient à la fois trop de choses agréables et prochaines.

Alors, il se laissa aller doucement à sa rêverie, le cœur palpitant, plein d'amour, d'espoirs et de projets.

Brusquement un choc épouvantable le jeta étourdi sur la banquette placée devant lui et heureusement inoccupée.

Il essaya cependant de se relever, mais avant qu'il eût le temps d'y parvenir, il se sentit comme emporté dans une chute vertigineuse qui le bouleversa.

En même temps, un fracas épouvantable se produisit, des craquements sinistres retentirent de tous côtés, mêlés au bruit particulier des vitres de portières brisées violemment.

André, les bras serrés entre les deux banquettes, sentit vaguement le wagon se renverser d'abord sur la voie, puis retomber, comme en une convulsion terrible, et se démanteler de toutes parts.

Puis un second choc effrayant, un bruit d'explosion formidable qui fit trembler la terre et les échos d'alentour, et des cris horribles, effroyables, presque inhumains, des appels déchirants.

Il essaya de remuer, mais il lui sembla tout à coup que ses os venaient de se briser, un afflux de sang envahit brusquement son cerveau, ses tempes bourdonnèrent affreusement ; devant ses yeux dilatés passèrent des lueurs rouges, intenses, et comme sanglantes.

Et, tout à coup, il se sentait mourir, ses paupières s'abattirent sur ses yeux ; un dernier mot vint à ses lèvres :

— Madeleine !... Made....

Ce fut tout, il demeura inerte, sanglant, plongé dans une nuit mortelle, au milieu des débris fumants du train déraillé et renversé sur le talus d'Esbly.

IV

Angoisses

Lorsque après s'être enfuie de la maison paternelle, sous le coup de la surexcitation nerveuse et de l'espèce d'affolement provoqué par l'excès d'autorité du fermier, Madeleine Dallebois se trouva seule dans les chemins sombres et déserts, un frisson de peur la secoua toute.

Pourtant elle s'engagea résolument sur la route de Blesmes, marchant à grands pas, dans la nuit obscure, en proie à un tumulte de pensées qui la soutenait d'une sorte de fébrilité et de courage inconscient.

Elle allait, frémissante d'indignation au souvenir de la scène cruelle, dont son âme meurtrie devait garder l'impérissable mémoire.

Et l'antipathie, presque la répulsion, qu'elle ressentait déjà pour Marcel s'amplifiait encore, l'incitait à maintenir la fermeté de sa résolution.

C'était lui surtout qu'elle fuyait ; cet homme qu'elle devinait fourbe, violent et cupide, et dont la seule présence excitait son âme de vierge à des révoltes étranges.

Cependant, et à mesure qu'elle s'enfonçait dans la solitude de la campagne, des tressaillements d'épouvante la troublaient jusqu'au fond de l'être, elle regardait de ses yeux dilatés le paysage pourtant familier qu'elle traversait, mais dont l'aspect nocturne la surprenait et l'impressionnait puissamment.

La nuit était particulièrement obscure, sans lune et sans étoiles, au ciel couraient de gros nuages d'un noir opaque ; à l'horizon, par-delà les bois de Presles se dessinaient vaguement les hautes collines qui dominent Brasles et ses environs.

Elles semblaient, à cette heure troublante, d'énormes bêtes accroupies que couronnait, comme une sombre toison, la forêt du Barbillon qui s'étend jusque vers Epernay.

Et la vallée de la Marne paraissait un gouffre immense et sans fond, dans lequel, par le chemin descendant en pente raide, la pauvre fille semblait s'enfoncer *à chaque pas.*

N'était-ce pas là, l'image de son existence future maintenant ?

Car elle ne savait encore exactement où diriger sa marche.

Comme machinalement poussée par l'instinct, elle allait vers Château-Thierry, avec seulement le projet hâtivement conçu, mais non réfléchi, de se rendre à Paris.

Paris ! cette ville immense qu'elle n'avait jamais vue, mais que des récits fantaisistes lui représentaient justement comme un vaste gouffre où s'engloutissaient tous les courages, toutes les illusions, et tant d'existences dévoyées par son action déprimante.

Paris qui dévorait en un clin d'œil, tel un monstre titanique, les individus et les fortunes, où venaient se briser toutes les ardeurs, toutes les persévérances, et s'anéantir tous les espoirs, dans une fièvre ardente de luttes continuelles.

Refuge insondable de toutes les misères, de toutes les atrocités et tous les crimes, la grande ville l'effrayait à distance.

Pourtant c'était là qu'elle comptait se rendre, là seulement qu'elle pensait vaguement pouvoir se perdre, disparaître ignorée dans la foule des déshérités et des déclassés et mourir, peut-être bientôt, emportant seulement dans son pauvre cœur blessé le cher souvenir d'André.

Ah ! cet André, comme elle l'aimait à présent, plus encore depuis qu'elle s'imaginait, en son ingénuité d'enfant qui n'a pas vécu, n'avoir plus que lui au monde.

Encore s'éloignait-elle de lui, au risque de le perdre à jamais.

En route, elle eut un instant l'idée de l'aller trouver, de lui confier sa douleur, de se placer sous sa protection virile.

Mais son honnêteté foncière se révolta ; ses bons principes, l'éducation rigide qu'elle avait reçue, touchant ces choses, et aussi le respect d'elle-même allié à une certaine crainte la retinrent heureusement.

Elle sentit que ce serait, après sa fuite, aggraver sa faute, et prêter davantage à la médisance provinciale, dont elle connaissait, autant par ouï-dire que par de cruels exemples, les terribles effets.

Ainsi l'amour pur, chaste, et d'espoir légitime, ne pouvait même s'avouer au grand jour d'une société souvent intransigeante, mais surtout pour les apparences.

Elle n'avait pas le droit de s'appuyer franchement, à la face de tous, sur l'homme à qui elle appartenait d'âme tout entière, et qui, lui aussi, avait fait serment de lui consacrer sa vie ?

Toutes ces pensées l'agitant fiévreusement lui faisaient, par instant, oublier ses terreurs, et la longueur désespérante du chemin.

Cependant, comme elle approchait de Blesmes, la vue du petit clocher, surgissant à quelques cents mètres d'elle, la rappela instantanément au sentiment de la triste réalité.

Elle réfléchit qu'elle devait éviter de traverser le village, malgré l'heure tardive, et obliquant aussitôt sur sa gauche, elle remonta vers le chemin de la Dhuis, *au-dessus* de Blesmes.

Ensuite elle prit un étroit sentier qui coupait le coteau diagonalement, et vint aboutir enfin au pont du Moulin-Lefranc, sur la route même de Château-Thierry.

Alors, fatiguée, elle s'assit un peu sur l'extrémité du parapet, déposa son petit paquet tout auprès d'elle, et demeura immobile, ressaisie peu à peu, et malgré sa volonté de s'y soustraire, par une épouvante qui la glaçait toute.

Le vol des oiseaux nocturnes, le frissonnement des feuilles des grands platanes qui, de chaque côté, bordaient la route, et rendaient l'obscurité plus intense, *compacte pour ainsi dire* ; le silence même, ce silence lourd, angoissant des solitudes champêtres, tout cela l'étreignait mortellement.

D'un mouvement brusque, elle se remit sur pied, saisit son paquet, et s'éloigna en hâte, comme affolée, marchant si vite qu'on l'eût dite poursuivie.

Peu après, en traversant le village de Chierry, le dernier avant d'arriver à Château-Thierry, elle aperçut une ombre imprécise qui débouchait d'une ruelle.

Alors, son effroi fut à son comble, elle pensa défaillir, tout son sang reflua brusquement vers son cœur, une sueur glacée mouilla ses mains, son front ; elle se mit à trembler.

Et, sans pensées, elle se jeta dans une encoignure de maison, s'y blottit, s'y accroupit toute frissonnante, croyant sa dernière heure venue.

L'ombre passa sur la grand'route, d'apparence tragique en l'obscurité ; en réalité tout à fait inoffensive et d'aspect très débonnaire.

C'était sans doute et tout simplement un pêcheur du village qui venait de poser ses lignes de fond dans la Marne.

Madeleine attendit un peu, puis se releva d'un bond et se mit à courir jusqu'à ce qu'elle *atteignit*, hors d'haleine, le passage à niveau du chemin de fer.

(A suivre)